

Toronto: édifice des douanes, \$50,000.

M. GARDINER: Veuillez nous donner une explication.

L'hon. M. ELLIOTT: Dans ce cas encore, la nécessité de la construction de cet édifice est apparente depuis des années, mais la gêne dans laquelle nous nous trouvions à la suite de la guerre nous a obligés à retarder jusqu'aujourd'hui. Nous avons dû louer des édifices à Toronto, à des prix assez élevés, pour l'usage des douanes et des autres services, sans pour cela être logés convenablement. L'on commencera cette année la construction de l'édifice des douanes.

M. McQUARRIE: Avez-vous acheté l'emplacement?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui, nous possédons le terrain. L'une des raisons qui rend avantageuse la construction de l'édifice sur notre propriété, à proximité de la gare, c'est que nous payons \$15,000 par an pour le transport des colis qui doivent être examinés à l'entrepôt des douanes. Nous comptons pouvoir épargner une forte partie de cette somme. Je dirai franchement à mon honorable ami que nous ne construisons pas d'édifices avant d'en avoir besoin.

L'hon. M. MANION: C'est ce que les gens de Toronto disent.

M. GARDINER: A combien estimez-vous le coût total de cet édifice?

L'hon. M. ELLIOTT: Nous nous proposons de construire un édifice d'environ 2 millions de dollars. Nous commençons cette année.

L'hon. M. DUNNING: Les prévisions sont dépassées.

L'hon. M. ELLIOTT: Oui, mais tout ce que nous construirons pour le moment coûtera 2 millions.

M. CASGRAIN: Où sont les députés de Toronto?

L'hon. M. ELLIOTT: Je ne pense pas qu'ils aient d'objection.

M. GARDINER: Dites-nous tout de suite ce que sera le coût définitif.

L'hon. M. ELLIOTT: Mon honorable ami le saura quand je l'aurai appris moi-même et je n'ai pas l'intention de le savoir avant d'y être obligé. On croit que 2 millions suffiront d'ici à quelque temps. Cette somme suffira à la construction de deux sections sur trois de l'édifice projeté. Plus tard l'on pourra construire l'autre section. Nous n'en aurons peut-être pas besoin avant dix ou douze ans.

(Le crédit est adopté.)

[L'hon. M. Elliott.]

Edifices public fédéraux.—Améliorations, etc., \$35,000; Winnipeg.—Caserne de Fort-Osborne.—Chaudières neuves, \$45,000; Winnipeg.—Bureau de poste.—Installations de tables de tri, \$7,000; Winnipeg.—Salle d'armes de Minto Street.—Garnitures, \$16,000; Winnipeg.—Bureau d'immigration n° 2.—Réparations et améliorations, \$2,700.—Total, \$105,700.

M. CANTLEY: A quoi serviront les \$45,000 demandés pour les casernes du fort Osborne?

L'hon. M. ELLIOTT: Il s'agit d'installer de nouvelles chaudières de chauffage dans les casernes. Cette somme servira à l'installation de la troisième chaudière moderne dans cet édifice.

M. CANTLEY: Les crédits de l'an dernier ne contenaient-ils pas une somme semblable pour ces chaudières?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui. On a commencé le remplacement des chaudières en 1926-1927 et le travail a été réparti sur trois années. En 1926-1927, la maison W. G. Edge, d'Ottawa, a installé la première chaudière pour \$29,500. En 1927-1928, la compagnie James Ballantyne, de Winnipeg, a installé la deuxième au prix de \$35,397. Pour terminer cette entreprise, il faudra installer la troisième chaudière cette année; de là ce crédit.

M. GARDINER: Les sections sont-elles de grandeurs différentes?

L'hon. M. ELLIOTT: Je n'ai pas les détails sous les yeux, mais elles sont sans doute de diverses dimensions.

M. GARDINER: La première section coûte \$29,000; la deuxième, \$35,000 et la troisième coûtera \$45,000. A moins qu'il n'y ait une différence dans les dimensions ou à d'autres points de vue, nous avons droit à une explication.

L'hon. M. ELLIOTT: Je ne doute pas qu'il n'y ait une différence dans la manière de fonctionner de ces bouilloires.

(Le crédit est adopté.)

Saskatchewan.—Edifices publics du Dominion.—Améliorations, réparations etc., \$17,000.

M. SPENCER: Donnez-nous le détail des travaux que solderont ces \$17,000.

L'hon. M. ELLIOTT: C'est le crédit d'ordre général. Il servira à des travaux à tous les édifices de la province. L'an dernier, nous avons déboursé \$16,998 de ce chef; l'année précédente, \$16,139; l'année précédente, \$16,477. C'est le crédit habituel.

M. SPENCER: La dépréciation des édifices publics de la Saskatchewan n'est pas aussi considérable que celle de Rideau-Hall.

(Le crédit est adopté.)